

Consignes à suivre lors d'un transfert d'un usager positif, considéré contact élargi (CL) ou contact étroit (CT) à un virus respiratoire en milieu de vie et en centre de réadaptation

Milieus inclus : RPA unités de soins / RPA unités prothétiques / CHSLD privé / CHSLD privé conventionné / CHSLD public / Ressources intermédiaires (RI) / SNT / Unités de soins palliatifs / Unités de réadaptation / Maisons des aînés et maisons alternatives (MDA-MA).

Milieu exclu : RPA hors unité de soins

- ✓ En tout temps, déterminer le statut infectieux de l'usager et maintenir, s'il y a lieu les précautions additionnelles en place lors du transfert.
- ✓ Lors du transfert d'un usager provenant d'une unité en éclosion, aviser le centre ou l'unité receveur de la situation d'éclosion en cours.

Positifs Influenza A/B ou VRS	Positifs COVID-19
<p>Transfert possible avec respect des conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si présente nouveaux symptômes ou détérioration de l'état depuis le dernier dépistage, procéder à un test COVID-19 (PCR) 24-48 heures avant le transfert ; ✓ Précautions additionnelles <u>gouttelettes-contact</u> dès l'arrivée dans le milieu. 	<p>Transfert possible avec respect des conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Précautions additionnelles gouttelettes-contact GCO CNESST modifié</u> dès l'arrivée dans le milieu, pour tout usager qui est un cas de COVID-19 et qui n'est pas rétabli.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect des précautions additionnelles par l'usager ou stratégies mises en place par la ressource pour le respect de l'isolement par l'usager; ✓ Un usager positif doit être admis dans une chambre seul ou en chambre partagée avec un usager positif pour le même virus, avec toilette privée ou chaise d'aisance dédiée. 	

Consignes à suivre lors d'un transfert d'un usager positif, considéré contact élargi (CL) ou contact étroit (CT) à un virus respiratoire en milieu de vie et en centre de réadaptation

Usager asymptomatique provenant d'une unité en éclosion d'un virus respiratoire	
Unité en éclosion Influenza A/B ou VRS	Unité en éclosion COVID-19
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Qui est un contact élargi</u> : aucun dépistage ou isolement systématique. Effectuer un dépistage QUAD ou TAAN/TDAR si l'usager présente des symptômes d'allure grippale et mettre isolement Gouttelettes-contact protection oculaire CNESST modifiée en place jusqu'au résultat. ✓ <u>Qui est un contact étroit (Influenza A/B)</u> : isolement avec surveillance des symptômes jusqu'à 72 heures suivant la fin de contact. Effectuer un dépistage QUAD ou TAAN/TDAR si l'usager présente des symptômes d'allure grippale. ✓ <u>Qui est un contact étroit (VRS)</u> : isolement gouttelettes-contact jusqu'à 72 heures et maintenir une surveillance des symptômes jusqu'à 8 jours suivant la fin de contact. Effectuer un dépistage QUAD ou TAAN/TDAR si l'usager présente des symptômes d'allure grippale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Qui est un contact élargi</u>: aucun dépistage ou isolement requis. Surveillance stricte des symptômes jusqu'à 7 jours après l'exposition. ✓ <u>Qui est un contact étroit « de même chambre »</u> : un dépistage TAAN au jour 0, dès la découverte du cas, puis au jour 4-5 avant la levée d'isolement au jour #5 inclusivement. Surveillance stricte des symptômes jusqu'à 7 jours après l'exposition. L'usager doit être seul en chambre avec toilette privée ou chaise d'aisance dédiée. ✓ <u>Qui est un contact étroit « autre que de même chambre »</u> : aucun dépistage ou isolement requis. Surveillance stricte des symptômes jusqu'à 7 jours après l'exposition. <p>Ne pas dépister ni isoler les usagers qui ont eu un épisode antérieur de COVID-19 reconnu depuis 60 jours et moins sauf les personnes immunosupprimées.</p>

Pour les modalités de dépistages, surveillance des symptômes ou pour plus de détails se référer aux documents suivants :

- INSPQ. SRAS-CoV-2 : Mesures de prévention, de contrôle et de gestion des éclosions pour tous les milieux de soins. [file:///C:/Users/peraud01/Downloads/3066-mesures-prevention-contrôle-eclosion_milieux-soins_v8%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/peraud01/Downloads/3066-mesures-prevention-contrôle-eclosion_milieux-soins_v8%20(3).pdf). 7 juillet 2023.
- INSPQ. SRAS-CoV-2 : Mesures de prévention et contrôle des infections en présence d'un cas suspect ou un cas de COVID-19 en milieux de courte durée, de longue durée, de réadaptation et de santé mentale. [file:///C:/Users/peraud01/Downloads/3280-prevention-contrôle-infections-covid-19-soins_v3%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/peraud01/Downloads/3280-prevention-contrôle-infections-covid-19-soins_v3%20(1).pdf) . 7 juillet 2023.
- [PCI-003](#)